

# Ma BCJ

## Ma banque

# Analyse des marchés trimestre

oct-déc  
2023

# 4



RETOUR SUR LES MARCHÉS

1



LA VISION POUR LA SUITE

2



NOS EXPERTS VOUS RÉPONDENT

3



LA THÉMATIQUE ACTUELLE

4

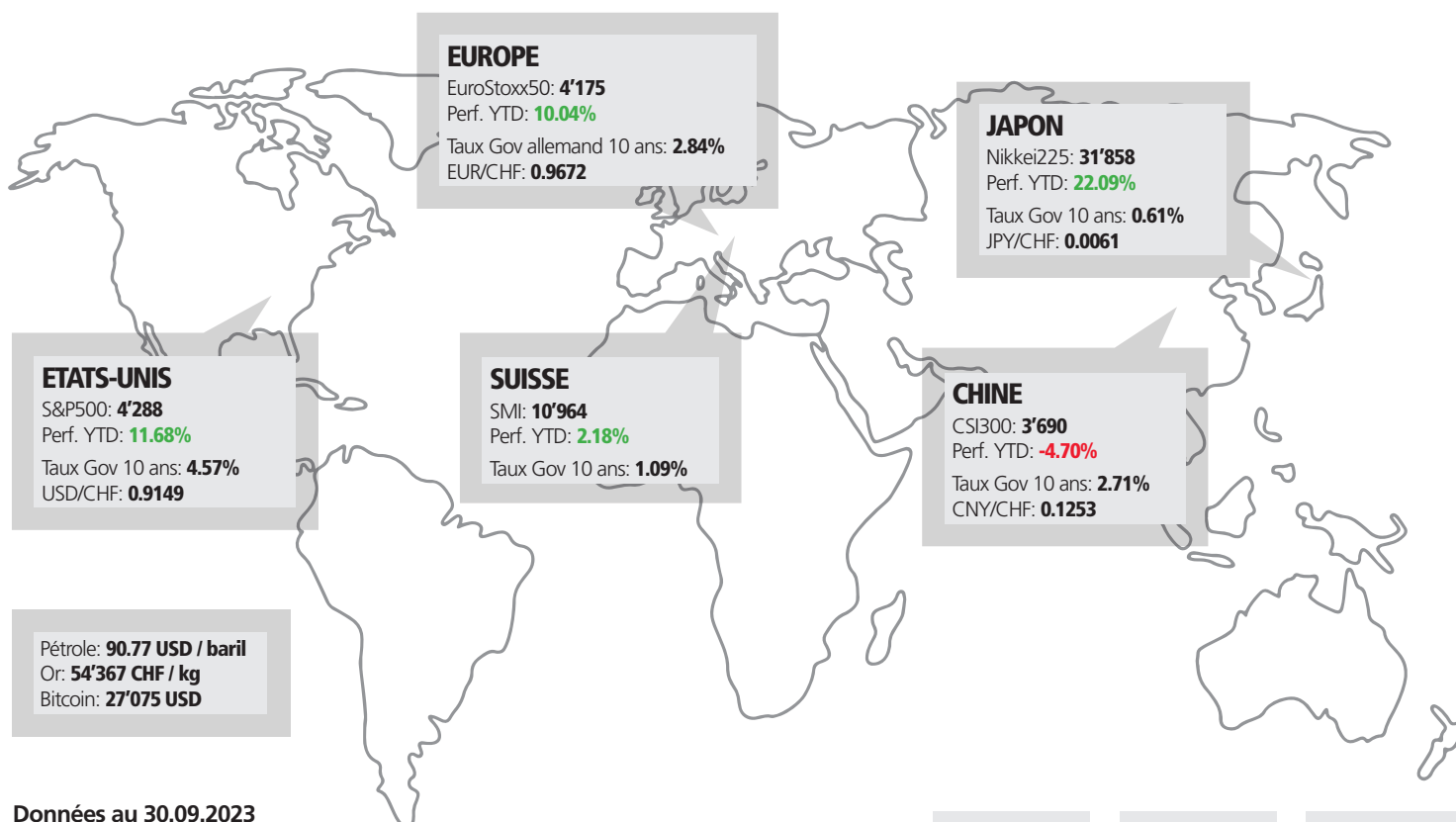
# 1 RETOUR SUR LES MARCHÉS 1 | 2

## COLOSSES AUX PIEDS D'ARGILE

La période estivale est statistiquement une période plus calme sur les marchés financiers. Cependant, les nouvelles et décisions économiques ont été nombreuses durant les trois mois écoulés. Aux Etats-Unis, **l'emballement sur l'Intelligence Artificielle (IA)** entamé plus tôt dans l'année s'est poursuivi jusqu'à fin juillet. Cet engouement a permis à certains titres de réaliser des plus-values conséquentes depuis le début d'année. Ces fortes surperformances ont contraint le Nasdaq à procéder à un rebalancement spécial de son indice Nasdaq 100. En effet, le règlement indique que la somme des entreprises représentant plus de 4.5% ne doit pas excéder 48%, pourcentage dépassé début juillet.

Toujours côté américain, dans les premiers jours du mois d'août, l'agence de notation Fitch **a décidé d'abaisser la note de crédit de la plus grande puissance mondiale économique**. Concrètement, le passage d'une note de AAA à AA+ a amené les investisseurs à revoir leur positionnement sur le Trésor américain et exiger un rendement supérieur. La dégradation de la gouvernance du pays, notamment suite aux affrontements répétés au sujet du plafond de la dette, a motivé l'agence de notation dans la prise de cette décision.

## EVOLUTION EN UN CLIN D'OEIL



# 1 RETOUR SUR LES MARCHÉS 2 | 2

Pour sa part, la Chine peine toujours à se relever de sa politique zéro Covid. La reprise escomptée ne s'est pas matérialisée et la dépendance des pays développés à l'Empire du Milieu aurait tendance à se réduire. Les craintes apparues, il y a maintenant deux ans sur le secteur immobilier à la suite de retards de paiement du mastodonte Evergrande ont à nouveau fait surface au mois d'août. En effet, Contry Garden, concurrent d'Evergrande (désormais en défaut de paiement), s'est retrouvé en difficulté au moment de rembourser des échéances obligataires. En réponse à cette crise immobilière sans précédent que traverse le pays, le gouvernement chinois a réagi en diminuant notamment son taux de référence hypothécaire ainsi que le droit de timbre sur toutes les transactions passées à la bourse du pays. Ces décisions ont permis d'amener un peu d'air au marché et rassuré temporairement les investisseurs. L'alliance des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) s'est retrouvée à Johannesburg entre le 22 et le 24 août. Initialement, ce rassemblement a été créé afin de permettre aux économies émergentes de se faire entendre par l'Occident. Cette réunion a donné lieu à l'intégration de six nouveaux pays à l'intérieur du groupe à savoir l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran et les Emirats arabes unis. La position de l'alliance reste délicate étant donné que la Russie souhaiterait en faire un pacte anti-occidental, ce qui n'est pas à l'avantage de la Chine ou de l'Inde par exemple. Avant l'introduction de ces nouveaux Etats, les BRICS représentaient déjà 26% du PIB mondial et plus de 40% de la population totale. Ils aspirent donc à augmenter leur influence à travers le globe et diminuer l'hégémonie du dollar, omniprésent dans les

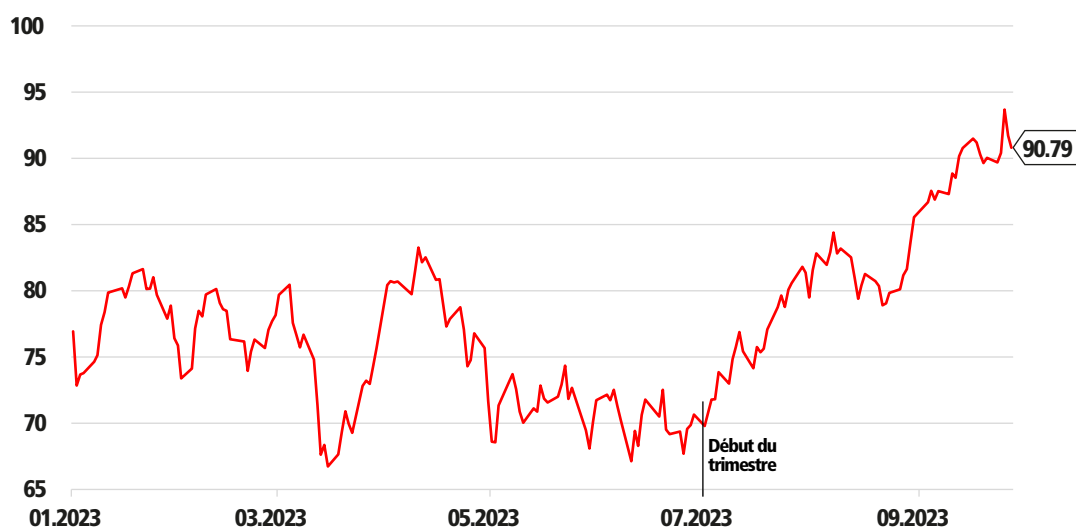
transactions internationales.

Au cours du dernier trimestre, l'une des évolutions notables a été celle du prix du baril de pétrole. Effectivement, entre consommation record en vue (estimation de l'Agence internationale de l'énergie) et réduction de la production russe ainsi que saoudienne jusqu'à la fin de l'année, **les prix de l'or noir ont pris l'ascenseur**. Le baril s'est apprécié de plus de 28.5% atteignant 89.12 USD au plus haut sur le trimestre écoulé. Statistiquement, une forte hausse des matières premières a pour conséquence une phase de ralentissement dans le cycle conjoncturel. La contraction économique, attendue depuis de nombreux mois par les investisseurs, peine à se matérialiser. Les différentes banques centrales ont gardé le ton ferme avec des politiques monétaires toujours restrictives. Malgré des décisions différentes lors de leur dernière rencontre, elles ont affirmé (BCE, Fed, BNS, BoE) qu'une baisse de taux à court terme n'était pas envisagée et que **le loyer de l'argent resterait élevé pendant une période prolongée**.

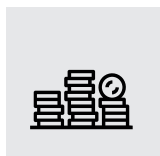
La volatilité sur la part obligataire ainsi que les discours restrictifs évoqués précédemment ont fait grimper les taux longs gouvernementaux qu'ils soient suisses, américains ou européens. La rémunération étatique à 10 ans aux Etats-Unis a atteint un plus haut depuis 2007 à 4.57% respectivement 2011 à 2.84% pour le Bund allemand. Quant aux marchés boursiers, ils ont terminé le trimestre sur une note négative se dépréciant de 3.65% pour le S&P 500 à 4.83% pour l'Euro Stoxx 50. La saisonnalité s'est ressentie sur le VIX (indice de volatilité du marché actions) qui s'est apprécié de plus de 29% sur la fin du mois de septembre.

## EVOLUTION DU PRIX DU PÉTROLE

EN DOLLAR PAR BARIL DE WTI



Données au 30.09.2023 | Source: Refinitiv



Bryan Dick,  
Spécialiste PM



# 2 LA VISION POUR LA SUITE 1 | 3

## PLATEAU EN VUE?

Le travail des banquiers centraux est-il bientôt terminé? C'est néanmoins ce qui peut être lu entre les lignes des dernières réunions de politique monétaire. Cela ne signifie pas que les conditions de refinancement redeviendront rapidement accommodantes, mais qu'une pause est envisagée afin de constater les effets des décisions précédentes. Tout en sachant que 6 et 12 mois sont normalement nécessaires, pour que les hausses de taux déploient leurs effets, la conjoncture n'a sans doute pas fini de rencontrer certains écueils.

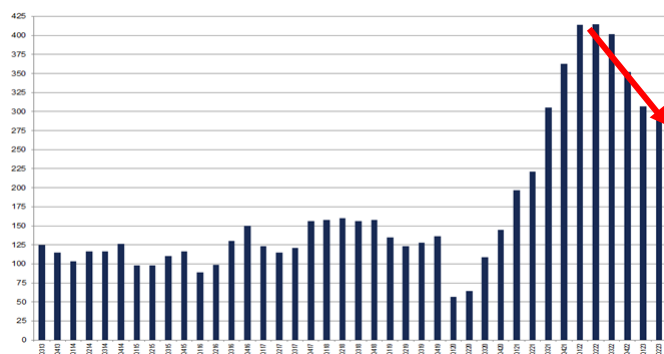
La Banque centrale européenne (BCE) a, pour la 10<sup>ème</sup> réunion consécutive, augmenter son taux directeur afin de le porter à un niveau plus vu depuis 1999 et la création de l'institution. Si l'inflation reste au-delà de la cible des 2%, les signes de fléchissement économique se sont confirmés. **L'arbitrage renchérissement/croissance**

ne sera pas simple à manœuvrer pour le Conseil des gouverneurs qui considère que «les taux d'intérêt directeurs de la BCE ont atteint des niveaux qui, maintenus pendant une durée suffisamment longue, contribueront fortement au retour au plus tôt de l'inflation au niveau de l'objectif.»

La Banque nationale suisse (BNS) a, pour sa part, décidé de laisser son taux de référence inchangé à 1.75%. S'il n'est pas exclu que d'autres relèvements soient effectués, «le resserrement important de la politique monétaire des derniers trimestres permet de contrer la pression inflationniste persistante», selon leur communiqué de presse de fin septembre. En outre, les risques liés à l'approvisionnement énergétique en Europe et le ralentissement conjoncturel à l'étranger ont été soulignés.

### NOMBRE D'ENTREPRISES CITANT LE MOT INFLATION DANS LA PUBLICATION DE LEURS RÉSULTATS

DEPUIS 2010

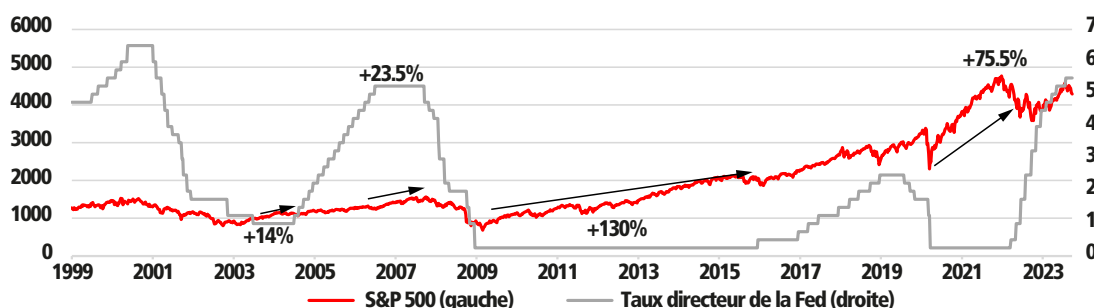


Données au 30.09.2023 | Source: Factset

Quant à la Réserve fédérale américaine (Fed), confortée par un assouplissement des tensions sur le marché de l'emploi, a également opté pour le statu quo. Néanmoins, le ton ne s'est pas montré aussi accommodant qu'escompté par les marchés financiers. Effectivement, les créations d'emplois ont ralenti ces derniers mois mais restent fortes. Cette temporisation permettra d'évaluer les effets du resserrement monétaire sur l'activité économique, l'embauche et l'inflation. Les décideurs restent néanmoins confiants au sujet d'un atterrissage en douceur de l'économie.

Dès lors, qu'attendre d'une probable temporisation sur les taux? Quand bien même l'inflation sera toujours scrutée avec attention, les investisseurs surveilleront désormais les prévisions et les profits des sociétés. Les taux d'intérêt, maintenus à un niveau constant, pourraient être synonyme de bonne tenue économique. En effet, un niveau stable des rémunérations signifierait que la croissance est toujours présente. **Historiquement, les phases dites de «plateau» ont été favorables aux actions** (voir graphique sur l'évolution du marché américain).

### PERFORMANCE DU MARCHÉ AMÉRICAIN LORS DES PHASES DE PLATEAU DE LA FED



Données au 30.09.2023 | Source: Bloomberg, Refinitiv, BCJ

# 2 LA VISION POUR LA SUITE 2 | 3

Celles-ci pourraient être plus malmenées, si les banquiers centraux étaient contraints d'amorcer des baisses de taux. Elles seraient probablement synonymes de ralentissement conjoncturel et ces mesures viendraient en soutien d'une économie qui s'essouffle. Ainsi, la contraction des perspectives serait négative aux actifs risqués. Ce n'est pas ce scénario qui est privilégié pour l'heure.

Quels sont les **principaux risques pour le dernier trimestre** de l'année ?

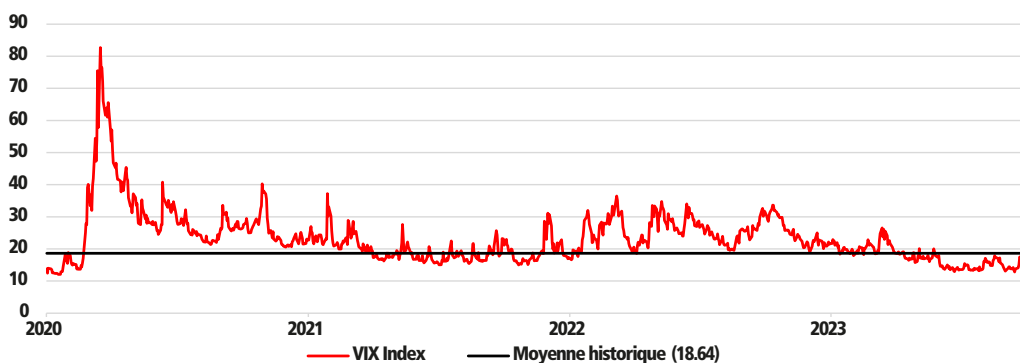
Une inflation plus importante de ce qui est attendue par les marchés financiers actuellement pourrait contraindre un positionnement encore plus restrictif de la part des banquiers centraux. Dès lors, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur d'exécution : politique trop res-

trictive faisant dérailler l'économie ou un assouplissement précoce relançant une deuxième jambe d'inflation.

Bien entendu, la géopolitique restera un sujet d'actualité avec le conflit en Ukraine ou les tensions du côté de Taïwan entre américains et chinois. En parlant de l'Empire du milieu, les marchés scrutent avec attention l'évolution de la dynamique et les plans de soutien mis en place face à une croissance en berne et un marché immobilier chancelant.

En outre, le prix des matières premières ou, comme mentionné lors de notre précédente publication, un resserrement des spreads de crédit pourrait amener un retour d'une volatilité actuellement amorphe.

## VOLATILITÉ SUR LE MARCHÉ ACTIONS

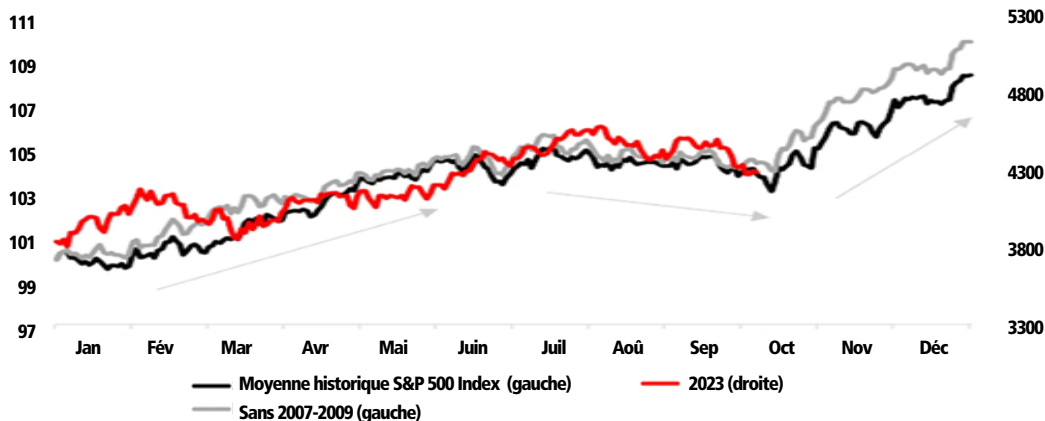


Dans cet environnement, nous conservons **une allocation prudente sur la poche obligataire** en privilégiant les sous-classes d'actifs de qualité telles que les obligations gouvernementales ou le crédit « investment grade ». Nous restons précautionneux sur le crédit « high yield » du fait des faibles spreads d'une part et, d'autre part, il devrait s'agir du segment qui pâtirait en premier d'un ralentissement conjoncturel. Concernant le marché des actions, nous adoptons **une posture un peu plus constructive** avec un retour d'un positionnement proche du poids neutre. Une probable temporisation

des banques centrales et une saisonnalité généralement porteuse sur la fin d'année nous conforte dans cette attitude. Entre 1990 et 2022, la performance des trois derniers mois de l'année a, en moyenne, été de bonne augure pour les investisseurs. Graphiquement, la trajectoire du S&P 500 semble suivre la tendance saisonnière appuyant notre décision. Du côté des placements alternatifs, nous mettons le curseur sur neutre avec une préférence pour le marché immobilier comparativement à l'or.

## S&P500 VS SA SAISONNALITÉ

RENDEMENT JOURNALIER MOYEN DU S&P 500 ENTRE 1990 ET 2022



# 2 LA VISION POUR LA SUITE 3 | 3

## Immobilier résidentiel

La baisse significative des agios depuis près de deux ans sur les fonds cotés semble arriver à son terme. Le déficit structurel entre l'offre et la demande devrait continuer de soutenir les prix, notamment au sein des zones urbaines les plus denses. En outre, la posture attentiste de la BNS lors de leur dernière décision en matière de politique monétaire avait également pour objectif de limiter une éventuelle envolée des loyers.



## Actions américaines

La bonne tenue de l'économie américaine, les profits attendus en amélioration et la correction intervenue sur le marché des actions durant l'été plaident à un retour plus manifeste sur ce segment.

## Actions européennes

Cette classe d'actifs nous paraît à risque. En effet, l'inflation reste à des niveaux significativement élevés et les premières craquelures commencent à s'apercevoir comme en témoigne la récession technique en Allemagne. La BCE pourrait se retrouver face à un dilemme : soutien face au ralentissement conjoncturel ou lutte contre l'inflation ? De plus, il s'agit de la région la plus exposée face à une hausse des prix de l'énergie.



## Obligations High Yield

Nous maintenons une approche prudente sur la sous-classe d'actifs. Comme mentionné précédemment, la prime actuellement offerte par le marché ne rémunère pas suffisamment le risque pris. De plus, les taux de défaut ont déjà augmenté dans certains secteurs d'activités et de nombreuses échéances arrivant à leur terme devront être refinancées dans des conditions de marché nettement moins attractives que ces dernières années.

**Pierre Barthe,**  
Conseiller en placement



## Sandoz s'émancipe de Novartis

Les actionnaires de Novartis ont approuvé la scission à 100% de leur filiale Sandoz lors de leur assemblée générale extraordinaire le 15 septembre 2023. Cette décision marque un tournant stratégique pour l'entreprise pharmaceutique, permettant à Sandoz de se concentrer sur les médicaments génériques tandis que Novartis se recentre sur l'innovation. La séparation a eu lieu le 4 octobre, impliquant la distribution d'une action Sandoz pour 5 actions Novartis.

# 3 NOS EXPERTS VOUS RÉPONDENT

## LES INVESTISSEMENTS DANS LA PRÉVOYANCE 3<sup>ÈME</sup> PILIER

### 1. Comment définir le concept du 3<sup>ème</sup> pilier ?

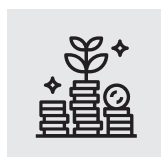
Le 3<sup>ème</sup> pilier, également appelé « pilier 3a » ou « prévoyance liée », est un système d'épargne individuel facultatif qui a été mis en œuvre la 1<sup>ère</sup> fois en 1987. C'est un point fondamental de notre système de prévoyance servant à encourager l'épargne à long terme principalement en vue de la retraite. Afin de le rendre attractif, il permet **un avantage fiscal** mais à contrario il est soumis à quelques restrictions. Toute personne salariée ou indépendante à la possibilité de profiter de l'avantage fiscal du 3<sup>ème</sup> pilier. Les citoyens qui cotisent au 2<sup>ème</sup> pilier peuvent verser par année CHF 7'056.- et pour ceux qui ne le font pas, le montant annuel autorisé correspond à 20% de leur revenu mais au maximum à CHF 35'280.-. Cette somme est **directement déductible du revenu imposable**. Par exemple, avec un taux marginal d'imposition de 25% et un versement de CHF 1'000.- sur le 3<sup>ème</sup> pilier, le gain fiscal représente environ CHF 250.-. Au niveau des restrictions, le 3a ne peut être libéré que 5 ans avant l'âge légal de la retraite. Avant ce délai, le capital peut être retiré pour l'acquisition d'un bien immobilier à usage propre, pour l'amortissement d'un prêt hypothécaire, si vous vous mettez à votre compte en qualité d'indépendant ou si vous êtes déjà indépendant et que vous changez d'activité et en cas de départ définitif de la Suisse. L'imposition d'un compte 3a intervient au moment du retrait de la prestation. Mais cela reste très intéressant si l'on compare les avantages fiscaux qu'offre ce genre de produit durant les années de cotisations avec l'impôt unique que l'on doit payer lors de son retrait.



### 2. Est-ce que l'on peut investir les avoirs de prévoyance dans des produits financiers ?

Bien entendu, dans le cadre de l'épargne en titres, l'argent ne se contente pas de dormir sur un compte de prévoyance, il évolue également au gré des marchés financiers. En effet, le 3<sup>ème</sup> pilier peut se composer de placements collectifs portant, selon la stratégie, sur des actions, de l'immobilier et des obligations. **Ces placements sont diversifiés afin de répondre aux règles très strictes de l'OPP2 en matière d'investissement.** Au fil des années, les titres peuvent dégager des plus-values grâce à leur exposition aux marchés financiers. Le potentiel de rendement, sur le long terme, peut être nettement plus élevé que celui d'un compte d'épargne 3a standard.

Il est vrai aussi que les marchés sont en mouvement perpétuel et que les cours peuvent baisser, comme ce fut le cas en 2022. Mais le 3<sup>ème</sup> pilier n'a pas pour objectif de réaliser rapidement des gains élevés, il consiste plutôt à constituer une fortune à long terme pour la retraite ou d'autres projets. Vous pouvez donc attendre calmement que les turbulences se dissipent. **L'histoire a montré que la plupart des crises étaient suivies de longues périodes de redressement et d'essor.** Par contre, il est important de faire attention à l'horizon temporel des placements et plus il sera long, plus il permettra d'absorber les fluctuations. Il est aussi essentiel d'opter pour une stratégie plus risquée susceptible d'obtenir une meilleure rentabilité.



### 3. Quelles sont les solutions d'investissements et quelles en sont les contraintes ?

Les solutions de placement pour les avoirs de prévoyance doivent répondre aux directives de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Celles-ci ont notamment pour rôle de fixer les objectifs et les principes régissant le placement de la fortune des avoirs de prévoyance. Ainsi, l'Ordonnance détermine les véhicules de placement qui peuvent être utilisés afin d'investir ces capitaux. Elle définit également différents seuils dans le but de limiter certains risques. A titre d'exemples, **l'exposition aux monnaies étrangères est limitée à 30% et les placements en actions ne doivent pas dépasser les 50% des avoirs du portefeuille.** De ce fait, les solutions d'investissement proposées sont strictement encadrées et surveillées.

Depuis quelques mois, la BCJ a lancé ses propres fonds d'investissement 3<sup>ème</sup> pilier. Nous mettons notre expertise en avant afin de gérer vos avoirs 3<sup>ème</sup> pilier, tout en respectant ainsi les directives mentionnées précédemment. **Deux catégories de fonds, soit le « Défensif » ou le « Balancé », sont proposées actuellement.** Au préalable, il sera important de définir votre profil d'investisseur afin de trouver la solution la plus adéquate. Nos conseillers en gestion de fortune sont à votre disposition pour discuter avec vous de la solution qui vous convient le mieux.

### Une question?

Vous aimeriez que nos experts traitent une thématique qui vous intéresse ? N'hésitez pas à nous écrire et à nous la proposer pour notre prochain numéro trimestriel.

Contact: [marches@bcj.ch](mailto:marches@bcj.ch)

Michaël Ackermann,  
Conseiller en prévoyance



# 4 LA THÉMATIQUE ACTUELLE 1 | 2

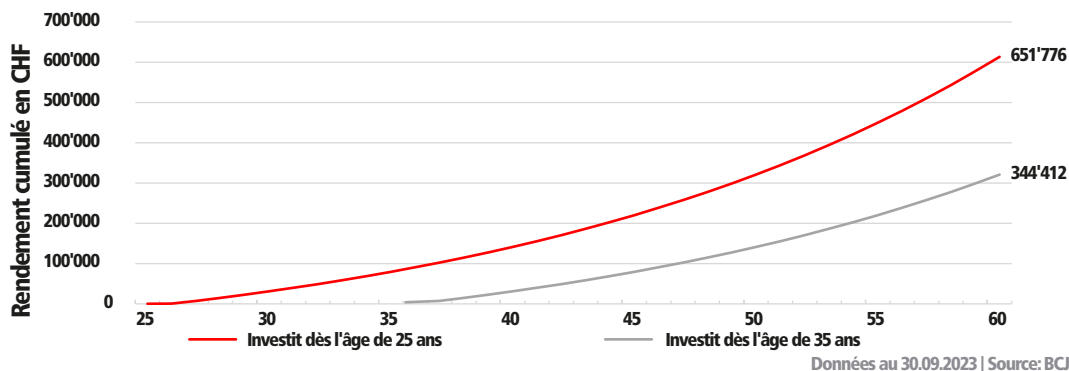
« BÂTIR UN AVENIR FINANCIER SOLIDE EN AYANT UNE VISION À LONG TERME »

L'investissement est une approche financière qui consiste à détenir un portefeuille avec l'intention de le conserver sur une période prolongée. Cette stratégie est idéale pour atteindre des objectifs financiers tels que le capital retraite, l'achat d'une maison ou la planification de l'éducation des enfants. **Plus tôt on commence, moins l'effort d'épargne sera important.**

Au cœur de cette approche réside la puissance de la croissance exponentielle. Les intérêts composés ont un effet catalyseur dans le cadre des placements à long terme. A mesure que les rendements générés sont réinvestis périodiquement, un cycle vertueux s'amorce. Non seulement le capital initial croît, mais les intérêts antérieurs se cumulent également. Cela engendre une croissance exponentielle, où les gains s'accroissent de façon de plus en plus significative. C'est

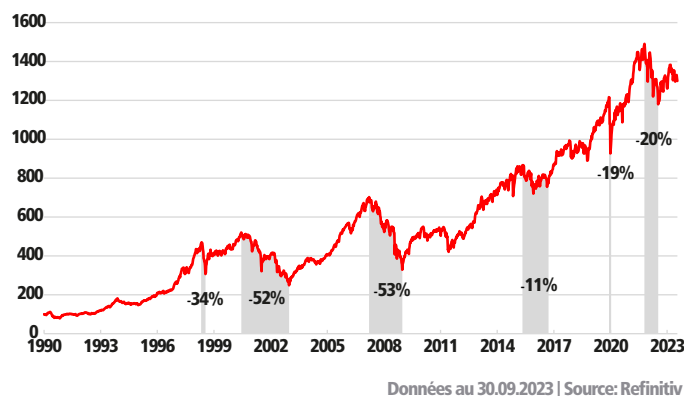
comme une boule de neige qui roule et grossit au fil du temps. En investissant de manière précoce, chaque franc devient un acteur déterminant dans l'atteinte des objectifs financiers. En optant pour une telle stratégie, les investisseurs profitent de cette dynamique pour tirer parti de l'effet de levier des intérêts composés. La personne qui a placé le montant de CHF 588.- mensuellement dans une stratégie à 5% dès l'âge de 25 ans détiendrait environ CHF 300'000.- supplémentaire à la retraite par rapport à un investissement commencé à l'âge de 35 ans. A noter que le montant de CHF 588.- correspond au versement mensuel maximal pour le 3<sup>ème</sup> pilier. Le rendement de 5% est obtenu en annualisant la performance du marché suisse (SPI) sur la période de septembre 2003 à septembre 2023 moins les frais.

## EVOLUTION DU PATRIMOINE



L'atténuation des effets de la volatilité est un des grands avantages d'une vision à long terme. Les marchés financiers peuvent très fortement fluctuer à court terme en raison de divers facteurs tels que les événements économiques, politiques ou géopolitiques. Entre 1990 et 2023, six baisses majeures ont été observées (en moyenne de 31.5%) sur le marché des actions suisses (SPI). **En adoptant une perspective à long terme, il est ainsi possible d'atténuer l'impact des fluctuations temporaires** et de se concentrer sur les tendances de long terme. Qui plus est, la patience est une des vertus de cette stratégie. En règle générale, il n'est pas conseillé de procéder à une vente suite à la correction des marchés financiers.

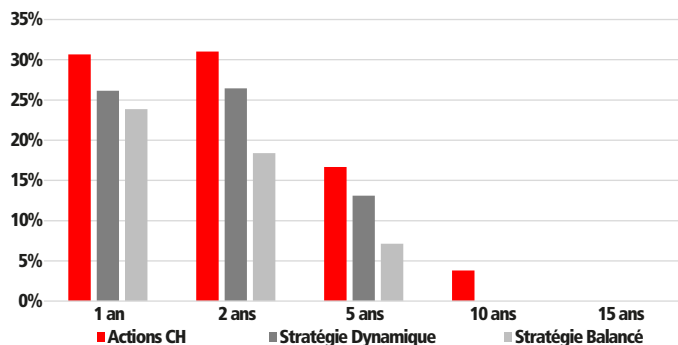
## EVOLUTION DE CHF 100.- INVESTI DANS DES ACTIONS SUISSES (SPI) DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1990 AU 30 SEPTEMBRE 2023



De 1926 à 2022, l'indice américain S&P 500 a affiché des rendements positifs pendant 71 années, d'en moyenne 21.3%. Le reste du temps, soit 26 années, le rendement fût négatif de 13.4% en moyenne. Ainsi, il est évident que **le facteur temps joue un rôle primordial** pour générer de la performance. La probabilité de perdre de l'argent est plus élevée lorsque l'horizon de placement est faible. Entre 1925 et 2015, un portefeuille investi durant 1 an en actions suisses à 30.68% de chance de réaliser une perte. A l'inverse, cette probabilité tend vers 0 lorsque la stratégie est détenue pendant 15 ans.

## PROBABILITÉ DE PERDRE DE L'ARGENT EN FONCTION DE L'HORIZON TEMPS

PÉRIODE DE 1925 À 2015



Données au 30.09.2023 | Source: Dépôts bancaires, fonds de placements, produits d'assurances de Max Lüscher-Martly



# 4 LA THÉMATIQUE ACTUELLE 2 | 2

En outre, l'aversion aux risques et aux regrets constituent un biais comportemental prépondérant en finance. Souvent, les investisseurs sont plus sensibles aux pertes qu'aux gains, préférant ainsi éviter les risques. Cependant, il est crucial de reconnaître que dans le contexte d'un horizon de placement de longue durée, un certain niveau de risque est inévitable et peut même être requis pour générer des rendements. Il convient aussi de noter que les appréciations des marchés peuvent engendrer une satisfaction immédiate moins prononcée que les déclinis ne suscitent de détresse. Cette dissonance émotionnelle peut exercer une influence significative sur les décisions d'investissement. Par conséquent, être conscient de ces biais et **maintenir une discipline rigoureuse dans sa stratégie d'investissement** est essentiel pour atteindre ses objectifs financiers.

En conclusion, l'investissement à long terme se révèle être la clé d'une prospérité financière durable. C'est en embrassant cette stratégie, notamment à travers des fonds de placement multi-actifs, qu'il est possible de maximiser les opportunités de croissance tout en minimisant le risque. Une fois les objectifs financiers définis, il est primordial de trouver des solutions d'investissements.

C'est pourquoi l'ePlan est un produit de choix, un allié pour investir intelligemment et en toute simplicité. Grâce à cette solution innovante, vous bénéficiez d'une approche stratégique qui vous libère des contraintes de gestion quotidienne. L'ePlan vous permet **de planifier et d'automatiser vos investissements**, assurant ainsi un accroissement stable dans votre capital. Que ce soit pour financer un projet pour vos enfants, un voyage ou encore épargner pour votre prévoyance, le produit répond à vos besoins. N'attendez pas pour consulter un de nos conseillers en placement !

## ePLAN

### QUELS SONT VOS AVANTAGES?



#### Un plan pratique et accessible

- Investissement dès CHF 50.–
- Versements complémentaires possibles à tout moment
- Retraits possibles à tout moment
- Consultation et gestion en toute simplicité via l'e-banking



#### Un plan performant

- Potentiel de rendement supérieur grâce à un horizon de placement à long terme
- Choix parmi une gamme de fonds durables de qualité
- Investissements diversifiés et périodiques



#### Un plan sur mesure

- Formule de placement adaptée à votre profil d'investisseur
- Montant et fréquence des versements à choix

Emmanuel Guélat,  
Conseiller en placement



## La règle des 72

Popularisée par le mathématicien Albert Einstein, la règle des 72 est une astuce financière amusante utilisée pour estimer combien de temps il faudra pour doubler un investissement à un taux donné. Le temps de doublement peut donc être approximé en divisant 72 par le rendement. Si vous obtenez un rendement de 5%, votre capital doublera en environ 14 ans ( $72/5 = 14.4$ ). Utilisé depuis des siècles, cette astuce est utile pour avoir une idée rapide de la croissance potentielle de vos investissements. Voilà qui devrait inciter de nombreux épargnants à placer leur capital sur le long terme.

### Indications importantes

Ce document a été rédigé à des fins d'information et de marketing uniquement. Les informations qu'il contient ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Toute référence à une performance antérieure ne préjuge pas des résultats futurs. Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le prospectus ou la feuille d'information de base (FIB) en date avec la plus grande attention. Toute représentation intégrale ou partielle du présent document est soumise à l'autorisation écrite de la Banque Cantonale du Jura (BCJ). La BCJ décline toute responsabilité relative à l'exactitude des informations sur les données fournies. Plus d'informations sur [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch).

### Contact

#### Banque Cantonale du Jura

Rue de la Chaumont 10  
2900 Porrentruy  
Tél.: 032 465 13 01  
Email: [bcj@bcj.ch](mailto:bcj@bcj.ch)